

Fiche Espace

PLATEAUX TECHNIQUES (SEGPA)

Présents dans les collèges accueillant des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), les plateaux techniques offrent aux élèves des espaces de mise en situation s'approchant des conditions réelles de travail.



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

« Il est nécessaire de rapprocher l'École et les entreprises. »*

Au collège, les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires importantes et persistantes.

Pour permettre à un élève de SEGPA de suivre un cursus complet de quatre années dans un même collège, une SEGPA comprend au minimum 4 divisions, chacune comptant au maximum 16 élèves.

L'enjeu essentiel de ces sections consiste à préparer les élèves concernés à une formation professionnelle.

Ces sections ne sont pas conçues comme le seul lieu où les enseignements sont dispensés aux élèves. Ces élèves sont accompagnés dans leurs apprentissages par les enseignants spécialisés soit dans leur classe au sein de la Segpa, soit dans les temps d'enseignement dans les autres classes du collège, soit dans des groupes de besoin. Les élèves bénéficiant de la Segpa participent à

la vie de l'établissement et aux activités communes du collège.

Les enseignements mettant en œuvre des activités pratiques concernent cinq champs professionnels :

- « Habitat »
- « Hygiène - Alimentation - Services »
- « Espace rural et environnement »
- « Vente - Distribution - Logistique »
- « Production industrielle ».

Ces enseignements se déroulent sur des plateaux techniques, généralement au nombre de deux par collège, avec des groupes de 8 élèves.

DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION MENÉE EN 2021 PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, LA PROPOSITION "OUVRIRE L'ÉCOLE AU MONDE PROFESSIONNEL LOCAL" A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT SOUTENUE PAR LE PUBLIC. ELLE INCLUAIT LA POSSIBILITÉ DE "CRÉER UN LIEN ENTRE L'ÉCOLE ET L'ENTREPRISE". *

* Source : Concertation publique 2021 «Bâtir l'école ensemble» Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

1. USAGES

■ USAGES ESSENTIELS

- **Apprentissage collectif** : lancement des séances, partage des concepts, réalisation d'exercices, démonstrations, présentations et échanges, au sein du plateau technique ou dans une salle d'enseignement mitoyenne.
- **Travail individuel et collaboratif** : consultation de documents, prise de notes, recherche d'informations, seul ou en groupe.
- **Manipulation** : mise en œuvre de leurs acquis dans des situations professionnelles concrètes.
- **Rangement** : stockage sécurisé et fonctionnel des outils et équipements mobilisés au cours des séances pratiques.
- **Vestiaires** : la présence de douches est recommandée. Cet usage peut prendre place dans un local spécifique ou être mutualisé avec d'autres vestiaires de l'établissement scolaire. Prévoir des vestiaires séparés filles et garçons.

UN ESPACE PROFESSIONNEL INCLUSIF cela profite à tout le monde

Pour les élèves souffrant d'hyperacousie, le traitement des **effets de réverbération** des plateaux techniques est impératif. Ces locaux scolaires spacieux peuvent être insécurisants pour certains élèves, **des espaces de repli** leur permettant de s'isoler sont bienvenus.

Les vestiaires et les espaces professionnels eux-mêmes sont **accessibles aux personnes en situation de handicap**.



■ AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Exposition** des travaux et productions des élèves. Les plateaux techniques peuvent participer à donner de la visibilité aux productions des élèves. Cette valorisation peut prendre la forme de productions réelles exposées ou de visuels de réalisations (exposition de photographies, par exemple). Cet usage peut prendre place dans d'autres espaces de l'établissement (hall, circulation, salle polyvalente, salle de restauration, etc).



POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

Faciliter le verrouillage des portes avec des boutons moletés et le blocage des accès grâce au mobilier pour se barricader dans cet espace en cas d'intrusion malveillante.

Si les zones de mise à l'abri PPMS risques majeurs incluent ces espaces, prévoir un rangement accessible pour les malles PPMS.

La manipulation d'équipements, outils et machines doit respecter la réglementation (extincteur dans la salle, couverture anti-feu à portée de main, flacon rince-œil...).

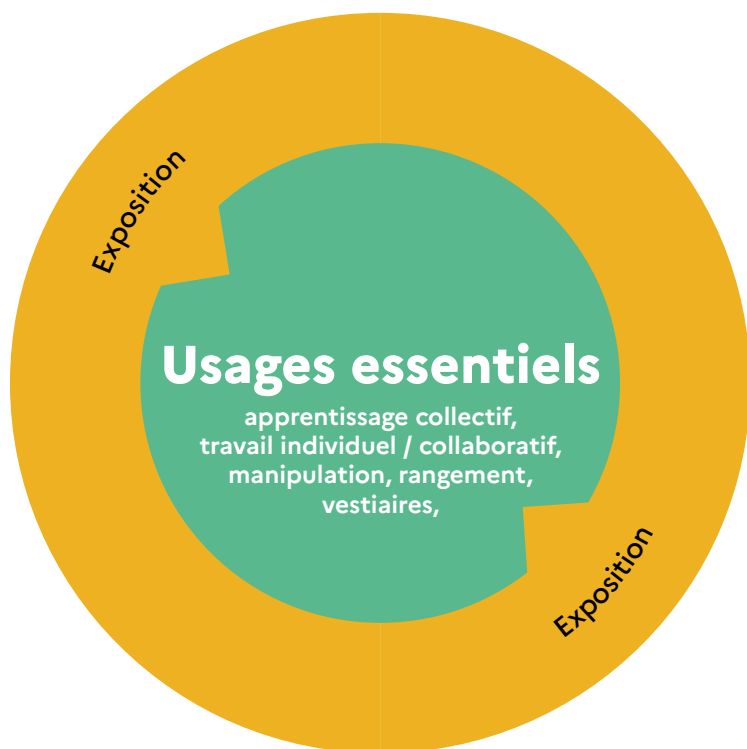
Prévoir un affichage de sécurité à proximité de chaque équipement et la matérialisation au sol des zones de sécurité.

La liberté de déplacement des élèves entre les espaces de manipulation, et avec le reste de l'espace professionnel doit être compatible avec les règles de sécurité.

Une analyse des enjeux de sécurité spécifiques à chaque champ professionnel est menée (rangements pour les équipements de protection individuels, équipements de protection collectifs, stockage de produits, traitement de l'air...).

■ LES POINTS DE VIGILANCE

- Il peut être pertinent de concevoir un aménagement des plateaux techniques en **plusieurs pôles**, selon les activités qui sont pratiquées. Les **flux** de déplacement sont étudiés lors de la conception, avec une **approche ergonomique**.
- Les besoins parfois très spécifiques de certaines installations ou machines (alimentation en air comprimé, en courant triphasé, dalle renforcée...) doivent être compatibles avec la **modularité** du plateau.
- La présence d'un **accès logistique** peut être nécessaire pour faciliter les **livraisons** et **manutentions** de matériel.



*« Il faut permettre aux élèves de rencontrer le monde professionnel plus souvent ! »**

* Source : Verbatim issu de la concertation publique 2021 "Bâtir l'école ensemble" Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Les élèves de SEGPA, utilisateurs potentiels des espaces professionnels des lycées.

Pour permettre la découverte d'un nombre plus importants de champs professionnels ou d'environnements de formation et conforter le projet d'orientation de ces élèves, il est souhaitable de renforcer la mise en réseau avec les lycées afin qu'ils puissent utiliser leurs espaces professionnels, plateaux techniques et ateliers d'application.

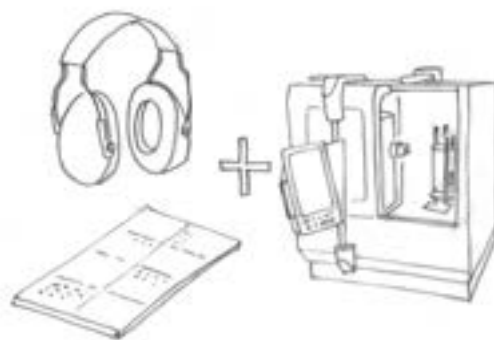
■ En allant plus loin

- La récupération de matériaux auprès des entreprises du territoire peut s'envisager pour alimenter les plateformes techniques des SEGPA. De véritables ressourceries peuvent ainsi s'organiser dans les établissements et valoriser des démarches de développement durable.



■ Avec simplicité

- Pour éviter les **nuisances** dues à l'utilisation de **machines bruyantes et sources de vibrations**, il est possible d'isoler l'**environnement machine** avec des dispositifs adaptés. Cela évite d'intervenir de façon plus coûteuse sur la **totalité du plateau technique** et garantit une certaine **flexibilité d'aménagement** de celui-ci.

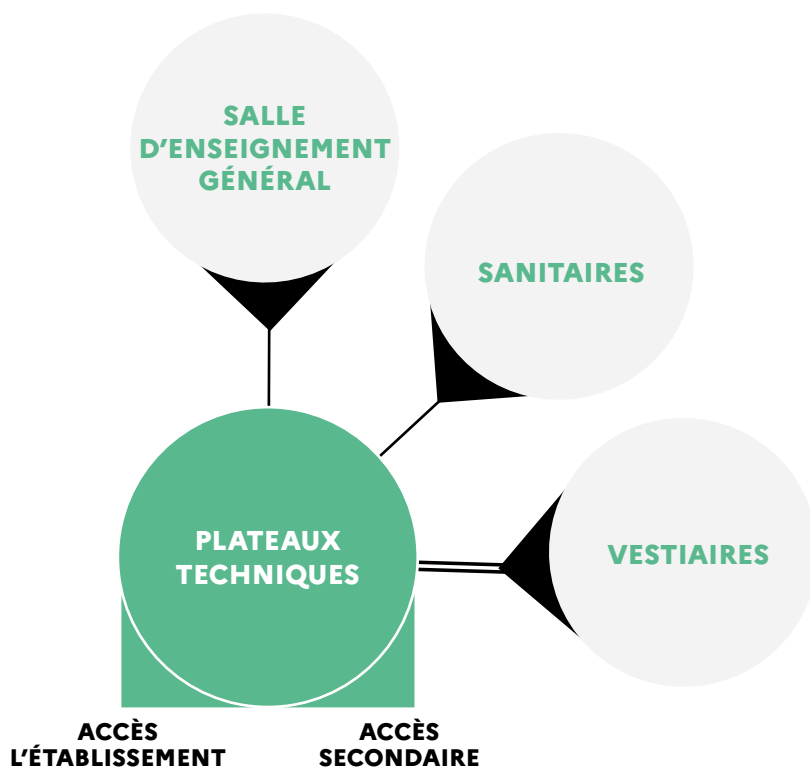
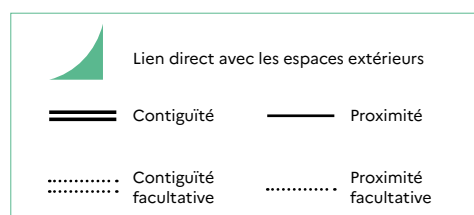


■ LES LOGIQUES DE PROXIMITÉ

Les **plateaux techniques** sont contigus aux **vestiaires** et disposent de **sanitaires** à proximité.

La présence d'un **accès logistique** au plateau technique permet de faciliter les **livraisons** et **manutentions** de matériel et matériaux ainsi que la **collecte des déchets**.

La présence de **salles d'enseignement général** à proximité du plateau technique permet aux professeurs et formateurs d'organiser une partie de leur séance **en dehors des espaces de manipulation**. Cela facilite la **rotation des groupes** au sein du plateau.



Les sujets d'attention

ÉVITER LA PROXIMITÉ ENTRE L'ESPACE LOGISTIQUE ET LES LOCAUX qui nécessitent une ambiance calme. L'accès logistique peut servir d'accès indépendant pour des usages hors temps scolaire.

POSITIONNER LES PLATEAUX TECHNIQUES AU SEIN DU COLLÈGE, et non dans un bâtiment à part, pour favoriser l'inclusion des élèves de SEGPA.

2. REPÈRES DE DIMENSIONNEMENT



Surface à adapter selon la filière

Locaux associés : vestiaires non mixtes pour 16 élèves (y compris 1 douche) d'une surface 25 m² ; Locaux de stockage à dimensionner suivant l'activité (à compter de 80 m²)

Adjoindre une possibilité d'exposition des travaux à dimensionner en fonction des besoins et à localiser selon le projet pédagogique.



Une hauteur sous plafond minimale de **5 m** est souvent nécessaire, la hauteur sous plafond devant s'adapter aux équipements abrités.

A apprécier au regard de la surface utile effective, pour garantir la polyvalence des espaces et leur adaptation aux particularités architecturales ou fonctionnelles.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Un éclairage naturel est impératif. Protections solaires en fonction de l'orientation. Articuler éclairage direct et indirect, en tenant compte de la réflexion des parois.
Acoustique	Une attention particulière est apportée aux bruits de chocs générés par les équipements mécaniques, électriques et hydrauliques. L'isolation acoustique générale de cet espace est prise en compte.
Thermique / ventilation	En fonction des activités développées dans le plateau technique, une extraction spécifique peut être nécessaire.
Numérique	Il est nécessaire de prévoir un nombre suffisant de prises. Il convient également de prévoir des prises supplémentaires pour le ménage.
Réseaux (hors numérique)	Il est nécessaire de prévoir des réseaux spécifiques en fonction de l'activité (air comprimé, triphasé, eau...).
Matériaux / couleurs / signalétique	Il convient de privilégier un revêtement de sol et de murs lessivable à grande eau et résistant aux produits chimiques. Si cela est nécessaire, le compresseur de production d'air comprimé est positionné en contiguïté de l'espace, dans un local distinct, et sur une dalle anti-vibratile.

AVANT DE SE LANCER

- Les dimensions du plateau technique sont-elles adaptées aux besoins actuels et futurs des champs professionnels concernés ?
- Le rangement est-il suffisant et configuré pour les différents usages abrités et publics accueillis ?
- Les vestiaires sont-ils à proximité, adaptés au nombre d'élèves et d'adultes, correctement équipés et faciles d'entretien ?
- Les conditions d'accès et d'utilisation sont-elles adaptées au public scolaire ?

D'autres informations disponibles sur le site
<https://batiscolaire.education.gouv.fr/>